



## Bien de famille revente d un appartement

Par **titoum**, le 12/11/2008 à 16:42

bonjour voila j ai une question  
ma soeur a acheté un appartement a mes parents pour l aidé il lui on fait une donation  
donc elle a pu l obtenir a un bon prix  
mon papa est décédé en juin et maintenant ma soeur veu revendre son appartement ( super  
bénéfice )  
apparament elle a besoin de ma signature parce que c est un bien de famille  
en plus nous ne somme pas en bon terme du tout alors j aimerais savoir si la signature c est  
devant notaire ou pas  
et si j ai le droit de ne pas signer ou alors demander un dédommagement?